



NOTE D'INFORMATION POUR LES INSCRIPTIONS DE L'ANNEE 2023/2024
***A L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE**
***AU RESTAURANT SCOLAIRE**
***A L'ETUDE SURVEILLEE**

Permanences d'inscriptions du lundi 19 juin au jeudi 6 juillet
À l'Accueil de Loisirs Périscolaire élémentaire uniquement sur rendez-vous
Passé ce délai, les enfants ne seront pas pris en charge la semaine de la rentrée.
Prise de rendez-vous par téléphone au 04.68.55.03.72
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 12h et de 15h30 à 18h30

Pour les inscriptions

Les dossiers sont téléchargeables sur le site :

« Mairie de Canohès → Education Jeunesse → Enfance/ → Dossier d'inscription » + disponibles sur les sites périscolaire.

Les dossiers sont à ramener exclusivement à l'Accueil de Loisirs Périscolaire Élémentaire durant la période des permanences et sur rendez-vous, accompagnés des pièces indiquées ci-dessous :

PIECES A FOURNIR

- * Fiche d'inscription remplie
- * Attestation de Quotient Familial de la CAF
- * Copie du carnet de vaccinations
- * Attestation d'assurance scolaire/extrascolaire
- * Si prélèvement automatique mensuel : un RIB
- * Paiement de l'année en cours (pas de prélèvements en juillet)

Toutes les factures issues des services municipaux doivent être acquittées le jour de l'inscription.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté et ne fera l'objet d'aucune inscription.

TARIFS DU RESTAURANT SCOLAIRE

REPAS : 4.40 €

REPAS EXCEPTIONNEL : 5.50 €

TARIFS DE L'ETUDE SURVEILLEE

Tarif mensuel 1 enfant 4 jours 27.40 €
Tarif mensuel 2 enfants 4 jours 47.30 €
Tarif mensuel 1 enfant 2 jours 13.50 €
Gratuité pour le 3^{ème} enfant

TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE

Tarifs mensuels appliqués pour une fréquentation sur un créneau d'accueil
(Fréquentation le matin ou le midi ou le soir)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
QF inférieur à 451	4.30 €	6 €	7.50 €
QF de 451 à 850	6 €	9.40 €	10.50 €
QF de 851 à 1200	8.90 €	13.20 €	14.40 €
QF supérieur à 1200	10.90 €	16.40 €	17.45 €

Tarifs mensuels appliqués pour 2 ou 3 créneaux de fréquentation
(Matin + Midi ou Matin + Soir ou Midi + Soir ou Matin + Midi + Soir)

	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +
QF inférieur à 451	8.20 €	12 €	14.90 €
QF de 451 à 850	12 €	18 €	21.20€
QF de 851 à 1200	17.60 €	26.50 €	29 €
QF supérieur à 1200	23.50 €	32.50 €	34.90€

Pour tous retards au-delà de 18h30, une facturation de 10 euros par quart d'heure sera appliquée sur la facture du périscolaire.

Fréquentation exceptionnelle (une fois par mois et par créneau) : 1 Euro

Pour les enfants accueillis dans des familles au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental, ces tarifs ne s'appliquent pas. Se rapprocher de la direction pour obtenir la grille tarifaire correspondante.

